



Immobilisation plâtrée membre inférieur

Vous venez d'être victime d'un traumatisme ayant entraîné une immobilisation par un plâtre.

Ce plâtre est posé initialement afin de ne pas entraîner de compression du membre immobilisé qui, au début, a tendance à gonfler.

Pour votre bien-être et votre sécurité, **nous vous demandons de bien vouloir respecter les instructions suivantes :**

- *Exécuter immédiatement l'ordonnance qui vous a éventuellement été prescrite.*
- *Respecter le temps de séchage, 24 à 48 heures pour un plâtre classique, 4 heures pour une résine.*
- *Maintenir le membre immobilisé par un plâtre surélevé, surtout au cours de la première journée et de la première nuit, pendant le sommeil et toute la durée de l'immobilisation. Cette surélévation peut se faire à l'aide de cales (environ 15 cm) placées sous les pieds du lit pour les membres inférieurs.*
- *Bouger les orteils fréquemment.*
- *Ne pas marcher sur le plâtre.*
- ***Ne pas introduire d'objet dans le plâtre.***

Vous devez immédiatement vous rendre dans un service d'Urgences, dans les cas suivants :

- *L'impossibilité de remuer les orteils.*
- *L'apparition de douleurs vives du membre plâtré avec des sensations anormales, tels que fourmillements, crampes, etc. ou une diminution de la sensibilité.*
- *Le gonflement des orteils avec sensation de strictions, d'étau, de plâtre trop serré.*
- *La pâleur ou à l'inverse la coloration bleutée des orteils (bien penser à retirer le vernis à ongles).*
- *Le refroidissement des orteils ou au contraire l'augmentation de chaleur.*
- *Si le plâtre est cassé ou trop large.*

En cas de prescription d'Anticoagulants

Afin d'éviter une phlébite (formation d'un caillot sanguin dans une veine), une prescription d'anticoagulant vous a été prescrite en cas d'immobilisation de la jambe. C'est une injection quotidienne à heure fixe qui oblige un contrôle sanguin du nombre des plaquettes régulier (2 fois par semaine). Les résultats sont à transmettre immédiatement à votre médecin traitant.

Si vous présentez des saignements ou des hématomes ("bleus"), il faut les signaler très rapidement à votre médecin qui réajustera votre traitement au besoin.

L'apparition de frissons, de fièvre, de douleur dans la poitrine, d'un essoufflement inhabituel doit être signalé à votre médecin traitant dans les plus brefs délais.